grand perigueux.fr

Les inscriptions

Les élèves domiciliés sur le territoire du Grand Périgueux doivent s'inscrire aux transports scolaires entre le 19 juin et le 31 juillet 2023 pour l'année scolaire à venir.

Au-delà de cette date et sous réserve de disponibilité, les inscriptions sont ensuite ouvertes aux élèves domiciliés hors du territoire du Grand Périgueux.

Les transports scolaires du Grand Périgueux sont désormais ouverts aux étudiants post-bac et aux apprentis, sous réserve de places disponibles. Inscriptions possibles uniquement sur un circuit "S" à compter du 1er août 2023.

Dossier d'inscription à adresser ou remettre à l'Agence Périmouv' - 11 rue du Président Wilson à Périgueux -

- Formulaire dûment complété
- Modalités de paiement
- Justificatifs et pièces complémentaires obligatoires.

Attention ! Au-delà du 25 août une majoration de 10€ sera appliquée pour inscription tardive. Sauf sur présentation d'un justificatif de déménagement.

Circuits « P » : Elèves de maternelle et de primaire

Les tarifs et formulaires d'inscription sont uniquement disponibles auprès de :

- Mairies des communes du Grand Périgueux
- Agence Périmouv'

Pour la sécurité des enfants transportés, les circuits « P » sont dotés d'accompagnateurs.

Circuits « S » : Collégiens, lycéens , étudiants et apprentis (à partir de la 6e)

- Téléchargez le formulaire d'inscription des circuits 'S' et l'extrait du réglèment intérieur des transports scolaires

Vous pouvez également récupérer les tarifs et formulaires d'inscription dans les mairies des communes du Grand Périgueux ou à l'Agence Périmouv'.

Structure

TRANSPORTS
AGENCE PÉRIMOUV'

11 rue du Président Wilson
24000 Périgueux

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18 h

0553533037

Courriel

ITINÉRAIRE (HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//45.183731,0.717122)

255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

CONTACT